



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée
Marie-Ève Breton, directrice générale et greffière-trésorière
QUE: -

LORS D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD QUI SERA TENUE LE 13 DÉCEMBRE 2022 À 19 H, AU LIEU HABITUEL DES DÉLIBÉRATIONS, AFIN D'ADOPTER LE BUDGET POUR L'ANNÉE 2023, ET QU'IL Y SERA PRIS EN CONSIDÉRATION LES SUJETS SUIVANTS, À SAVOIR :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2023;
4. Adoption du programme triennal d'immobilisation;
5. Période de questions portant uniquement sur les points du présent ordre du jour;
6. Levée de la séance extraordinaire.

DONNÉ À EAST HEREFORD CE 29^e JOUR DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT DEUX.



Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Ève Breton, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité d'East Hereford, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus conformément au *Code municipal du Québec*, en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

1^{er} : HALL D'ENTRÉE DE L'HÔTEL DE VILLE D'EAST HEREFORD
2^{ème} : SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29^e jour de novembre 2022.


Directrice générale et
greffière-trésorière